Bormes

LES MIMOSAS

février 2015

le Mag

SOMMAIRE & INFOS PRATIQUES

Interview du maire - les vœux P3 à 7

Emprunts toxiques P8

Débroussaillement P8

Zoom sur les marchés publics P9

Conseil municipal des jeunes P10

L'école à l'heure du numérique P11

Paroles d'élus - Réponse du maire P12

Regard sur l'urbanisme P13

L'œil dans le rétroviseur P14

Evènements en images P15

À venir P16

Bormes le Mag : où se le procurer ?

Le nouveau magazine de la commune est distribué dans les boîtes aux lettres des résidents à l'année. Il est à votre disposition à l'hôtel de ville, à l'office de tourisme et dans de nombreux commerces de la cité.
Pour tout problème de distribution, merci de contacter le service communication en envoyant un email à : communication@ville-bormes.fr

Bormes le Mag est également téléchargeable sur le site internet de la ville (www.ville-bormes.fr) dans la rubrique "la mairie".

Les actualités de la ville

Pas un jour sans qu'un évènement, une rencontre, un rendez-vous... ne se passe à Bormes les Mimosas. Pour être informé, au quotidien, de toute l'actualité de votre commune, n'hésitez pas à vous connecter sur la page facebook de la ville (Bormes les Mimosas ville - officiel) ou sur le site internet www.ville-bormes.fr.
Vous y trouverez des informations sur les évènements à venir mais aussi des retours en photos et vidéos de tout ce qui fait de Bormes une cité vivante et attractive !

Bormes les Mimosas le Mag :

Publication municipale
Directeur de la publication : François Arizzi
Dépôt légal : *en cours*
Impression Azur Communication
Papier normes écologiques et encres végétales
Réalisation maquette et articles : service communication, mairie de Bormes - 04 94 05 34 50, 1 place St-François
Photo couverture Iurii Koroliak
Photos Mag : Morgane Auffret, Carole Amaro, Service communication

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur
www.ville-bormes.fr
et
facebook : bormes les mimosas officiel

Adieu Janick

C'est le mois de février, le mois du mimosa, le mois du Corso, le mois où Janik Massello donnait le meilleur de lui-même en animant de manière magistrale cet évènement.
Cette année, il n'est plus là et le vide est immense.
L'animateur de talent est parti, le conseiller municipal plein d'entrain et de compétences nous a quittés, l'ami s'en est allé.
"Ouvrir" le corso sans toi, Janik, sera très difficile alors que je m'en faisais une joie.
Je suis certain que de là-haut, campé sur un nuage ou, mieux encore, juché sur une étoile, ton micro à la main et ton éternel sourire aux lèvres, tu seras encore présent à nos côtés, soutenant avec sympathie celui qui aura la lourde tâche, non pas de te remplacer, mais de tenir le micro pour l'occasion.
Adieu l'artiste, adieu l'ami, adieu Janik, repose en paix.

François Arizzi
Maire de Bormes les Mimosas

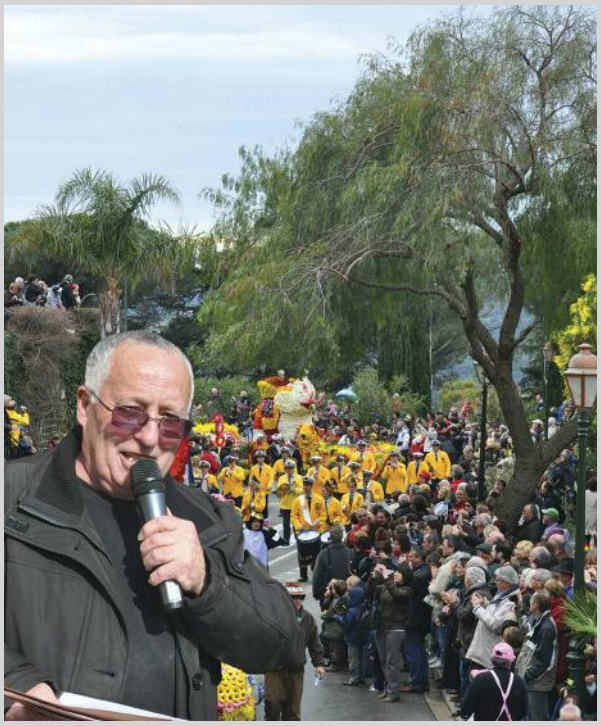

INTERVIEW

cérémonie des vœux du maire

Pour votre première cérémonie des vœux, en tant que maire de la commune, vous avez proposé une soirée résolument moderne aux quelque 900 Borméens présents. Pourquoi ce choix audacieux ?

François Arizzi : Il y a un an, je vous promettais, nous vous promettions, d'agir autrement. Agir autrement, c'est faire différemment sur un même territoire, dans de mêmes lieux, avec les mêmes personnes. Nous avons voulu que cette cérémonie des vœux à la population en soit le symbole.
Qu'elle soit résolument moderne, professionnelle, à l'image de ce que nous désirions mettre en place pour Bormes.
C'est LE MOMENT de l'année où nous rencontrons et accueillons un grand nombre de Borméens et nous avons souhaité le faire le mieux possible. Celles et ceux qui nous ont fait l'amitié de venir nous écouter, en ont fait que des éloges.
Une cérémonie des vœux à la population impulse une dynamique pour l'année qui commence et nous tenions à ce que cette dynamique soit forte !

> *"Agir autrement, c'est faire différemment sur un même territoire, dans de même lieux, avec les mêmes personnes*

Est-ce dans ce même esprit que vous ne retranscrivez pas votre discours dans ce magazine ?

Là aussi, il s'agit d'une évolution. Un discours est fait pour être écouté dans un certain contexte, avec une certaine émotion.
Le transcrire sur un magazine, même sous forme d'extraits, lui enlève une partie de ce qui fait son essence même.
C'est pour cette raison que nous avons choisi ce système d'interview qui nous semble plus approprié, plus moderne et surtout plus aisé à lire, tout en reprenant les thèmes évoqués dans le discours.
Je crois que chaque support de communication doit être le plus adapté possible au public qu'il cible.

Cette cérémonie est intervenue au lendemain des évènements dramatiques de "Charlie Hebdo". Comment avez-vous abordé cette situation ?

La question de maintenir la cérémonie s'est posée. Certains de mes collègues ont préféré annuler ou reporter : c'est leur choix ! En la matière, il n'y a pas de vérité.

Nous avons voulu, quant à nous, rendre hommage aux victimes de ces tueries et avons tranché pour le maintien de la cérémonie qu'il a fallu réadapter à la situation. À cette occasion, je remercie le service communication d'avoir su réagir très vite. Outre le discours revu et la minute de silence que cette journée de deuil national imposait, nous avons réalisé des affiches et une projection du slogan "je suis Charlie". De même, chaque élu portait un badge.
Nous avons également supprimé la musique d'entrée de notre équipe et plutôt qu'une musique de clôture, la Marseillaise, reprise en cœur à la fin de la cérémonie, a été un grand moment d'émotion.

Pourquoi avoir souhaité que vous rejoignent sur scène, en début de soirée, les élus du 1er Conseil Municipal des Jeunes de Bormes?

Ces jeunes Borméennes et Borméens sur la scène représentaient un triple symbole.

Tout d'abord, une promesse de campagne tenue et sa concrétisation visible par toutes et tous directement sur l'estrade de ces vœux.
Puis, une façon de remercier, de féliciter et de mettre à l'honneur ces jeunes qui n'ont pas hésité à se présenter, à faire campagne, à affronter le vote de leurs petits camarades et qui travaillent d'arrache-pied dans leurs nouvelles responsabilités.
Enfin, une façon de dire à toute la population, que notre jeunesse, si souvent décriée, est belle, qu'elle s'investit, que nous croyons en elle. Ce souffle de jeunesse représentait un message d'espoir en l'avenir que je souhaitais faire passer.

Vous avez ensuite évoqué les inondations qui ont touché Bormes les Mimosas mais aussi les communes voisines avec, à la fois, tristesse et indignation…

En effet, concernant les inondations, au-delà des dégâts matériels dramatiques, des bâtiments à remettre en état une fois, deux fois, parfois plus encore, des souvenirs effacés, perdus, des entreprises en grande difficulté, des particuliers ayant perdu leur domicile, des problèmes administratifs, de déclaration d'assurances, de remboursement pas toujours à la hauteur… il y a eu des pertes humaines.
Nos voisins et amis de la Londe ont connu deux décès en janvier et quatre autres en novembre dont une petite fille de 8 ans et sa maman. Leur disparition nous a profondément émus.
Voir sa commune en lambeaux, être au centre de la détresse de ses concitoyens est difficilement supportable pour un élu dont l'engagement est basé sur le bien-être de tous.
Vous me parlez d'indignation, oui, elle est bien présente surtout quand l'énergie que nous mettons à tenter de prévenir ce type de catastrophes est entravée par toutes sortes de contraintes administratives !
Par exemple, des mois d'instruction pour voir un état de catastrophe naturelle enfin validé, des subventions promises … qui ne sont toujours pas arrivées à la catastrophe suivante, des dossiers sans fin à remplir… enfin l'empêchement de curer, de draguer et d'élargir le lit de nos rivières pour des "pseudos" raisons de protection de la faune et de la flore. Tout en respectant la nature, ce sont les êtres humains qu'il faut protéger !
En ce qui concerne les travaux achevés en 2014, le SIPI Bormes / Le Lavandou *(Syndicat Intercommunal de Prévention des Inondations)* a réalisé des travaux d'une valeur d'1,8 millions d'euros financés par l'emprunt. D'autre part, chacune de nos deux communes a assumé la dépense d'un million d'euros supplémentaire sur son propre budget.
En 2015, nous allons travailler en concertation avec les riverains du Batailler afin de prévoir les futurs élargissements des berges en fonction du résultat des études hydrauliques.

Mais vous avez aussi tenu à saluer l'esprit de solidarité qui s'est fait jour durant ces moments éprouvants…

Oui, les inondations auront au moins eu comme vertu de mettre en œuvre une formidable chaîne de solidarité : des voisins se sont entraidés, des familles se sont soudées encore plus fort, des bénévoles ont spontanément proposé leur aide, des employés communaux, des pompiers, des gendarmes se sont dépensés sans compter pour les autres.
Ces inondations auront permis à chaque village de resserrer les liens entre ses habitants et au-delà de resserrer les liens entre les différentes communes de notre bassin de vie.
On ne s'est pas posé la question si telle maison à nettoyer, tel chemin à déblayer, telle voiture à dégager était sur Bormes, le Lavandou ou encore la Londe, nous l'avons tous fait, ensemble, soudés, solidaires dans l'adversité.
À l'heure de la dématérialisation de tout, et même des relations humaines, ces épreuves nous auront au moins permis de retrouver le goût de la vie en communauté, du partage, de la solidarité, de l'écoute de l'autre…, de l'essentiel en somme.

Une union finalement à l'image de l'intercommunalité ?

Oui, absolument ! Nous vivons résolument bien dans l'intercommunalité Méditerranée Porte des Maures, autour de son président et maire de la Londe, François de Canson. Cette intercommunalité à taille humaine nous convient et nous œuvrons pour qu'elle reste en l'état.

Nous y vivons d'autant mieux que 2014 a aussi été l'année du dialogue renoué avec nos voisins et amis du Lavandou.

C'était une attente forte dans nos deux communes, nos concitoyens l'avaient clairement exprimée, ils ne supportaient plus les piques incessantes et les sujets de discorde sans fin.

Pour faire la paix, il faut être deux et s'apprécier. Je remercie chaleureusement Gil Bernardi de son accueil et de son aide.

Le drame des inondations nous a immédiatement rapprochés. Mais nous avons voulu aller plus loin, aussi bien au niveau des associations que dans la mutualisation de nos moyens, afin d'être plus performants en étant plus soudés. Plus aucun projet d'envergure sur nos deux communes ne doit se faire sans concertation entre nos deux villages.

Le projet de maison funéraire intercommunale pourrait être un premier pas qui en appellera d'autres.

Vous avez également abordé les difficultés économiques qui se profilent avec, notamment, le désengagement de l'état ?

Afin d'éviter d'augmenter une nouvelle fois de façon drastique les impôts, au lieu d'engager les réformes structurelles pourtant indispensables au désendettement de la France, l'État a décidé de faire dans la facilité, notamment en diminuant fortement ses dotations aux collectivités territoriales.

L'État ne se désengage pas, l'État abandonne carrément les collectivités territoriales. Pour nous, c'est une triple peine. Les dotations de l'État pour les communes diminuent fortement, mais aussi celles du conseil général du Var et de la région PACA, eux-mêmes abandonnés.

- Au niveau national en 2014, c'est 1,5 milliards d'euros de moins et ce sera 11 autres milliards entre 2015 et 2017.
- Pour Bormes en 2014, c'est 3 millions d'euros de moins.

À cela, s'ajoute un million d'euros pour le coût des inondations, 100 000 euros pour la réforme des rythmes scolaires,... ce qui représente près de 4,5 millions d'euros en moins par rapport à 2013.

Je vous laisse imaginer les investissements que nous aurions pu réaliser avec cette somme !

Et cela va continuer et s'accentuer dans le futur.

Cela signifie t-il que vous allez devoir augmenter les impôts ?

Non ! Pas pour 2015. Mais à chaque exercice budgétaire suffit sa peine !

Il va falloir changer de façon de penser et trouver des solutions innovantes afin de ne pas faire porter au seul contribuable la charge de l'abandon de l'État.

J'ai demandé à l'ensemble des services de la ville de Bormes de baisser leur budget de fonctionnement de 10% (exception faite pour les subventions aux associations).

Autre source d'économie, les départs en retraite ne seront plus systématiquement remplacés. Une première pour Bormes !
En 2014 : pour six départs, un seul remplacement, sans altérer la qualité des services, uniquement le fruit d'un travail de réorganisation.
Mais, à l'avenir, d'autres solutions de ressources devront être recherchées. Par exemple, les dossiers de financement de l'Union Européenne, bien que très compliqués à mettre en œuvre, sont une piste, le financement public/privé en est une autre.
Le sponsoring, le mécénat ou le partenariat sur certains bâtiments publics ou certaines manifestations pourraient aussi être envisagés.
La mutualisation de certains services ou moyens matériels devra être sérieusement examinée.

Vous avez tenu, bien sûr, à saluer le travail et l'investissement de vos équipes, élus comme employés…
Oui, j'ai tenu à indiquer que l'équipe que j'ai l'honneur de conduire avait toujours cette passion de Bormes et cette envie de bien faire chevillées au corps.
Les débuts ont parfois été un peu compliqués, il a fallu apprendre à travailler ensemble au sein des commissions, mais aussi avec les agents communaux. Aujourd'hui, 10 mois après notre arrivée, cette mise en place fonctionne plutôt bien.
J'ai aussi tenu à remercier et féliciter les agents de la commune de Bormes qui ont joué le jeu de la nouvelle organisation que nous leur avons proposée, et, plus généralement, pour leur motivation, leurs compétences et leur efficacité.

Il est vrai qu'en quelques mois une nouvelle dynamique s'est mise en place dans de nombreux domaines…
L'événement marquant a été le remplacement de Patrick Genre, notre Directeur Général des Services depuis 19 ans, fraîchement élu maire de Carcès, par son adjoint Vincent Amiet.
À compétences égales, nous privilégions la promotion interne au recrutement systématique.
Nous avons effectivement apporté une nouvelle dynamique :
➪tout d'abord en mairie, avec l'ouverture de l'accueil le samedi matin, l'ouverture au public du service urbanisme tous les après-midi sauf le vendredi, l'accueil du CCAS ouvert deux samedis par mois, sans recruter de nouveau personnel, juste sur la base du volontariat et de la réorganisation interne,
➪nous avons revisité plusieurs manifestations, créé les Médiévales, animé tous les quartiers,
➪nous avons réussi le pari de l'ouverture du Fort de Brégançon au public. 55 000 visiteurs en quelques mois : merci à l'office de tourisme pour son efficacité !
➪le CCAS a créé "les Petites Parenthèses", voyages en direction des familles et de nos aînés,
➪la création d'un nouveau magazine municipal, et le renouvellement prochain de la charte graphique et du site internet,
➪la création du service AdoSports, en charge notamment du projet de "Maison des ados",
➪la mise en place par le service jeunesse du Conseil Municipal des Jeunes et de la réforme des rythmes scolaires,
➪la nomination de référents de quartiers suivie par la tenue de nos premières réunions de quartier entre mars et avril 2015. Vous retrouverez d'ailleurs les dates et lieux sur l'agenda en fin de magazine,
➪la reprise du dialogue avec les domaines du Gaou-Bénat et du Cap Bénat,
➪l'ouverture de la maison des Cabassonnais "l'Oustaou de Cabasson",... et bien d'autres !

De votre côté, et malgré le fait que vous ayez toujours une activité professionnelle, vous avez annoncé le nombre impressionnant de Borméens que vous avez reçu dans votre bureau. Est-ce un engagement important pour vous ?

Je suis effectivement toujours en activité à temps partiel. C'était prévu, je me suis organisé en conséquence. Malgré tous les dossiers que je dois traiter, je tiens à prendre le temps de recevoir et de rencontrer les Borméennes et les Borméens.

L'aspect le plus important de mon action est de renouer le dialogue entre le maire, les élus et les administrés afin de rester à l'écoute de chacun.

Chaque jour, je reçois les Borméennes et les Borméens qui me sollicitent. L'attente est parfois longue, les demandes nombreuses. Il faut savoir qu'en 9 mois j'ai déjà reçu près de 500 personnes.

Dans quelques mois, je mettrai en place ce que j'ai promis, à savoir, vous recevoir régulièrement sans rendez-vous, une demi-journée une ou deux fois par mois.

Nous essayons d'être présents le plus possible sur le terrain, à votre rencontre, dans les manifestations, chez les commerçants, dans la rue.

Pour terminer, vous avez évoqué les nombreux projets qui devraient voir le jour en 2015. Pouvez-vous nous en citer quelques-uns ?

Nous travaillons sur :

- le dossier du PLU (Plan Local d'Urbanisme) à savoir :
  - ➪ Une modification afin de minimiser les effets de la loi ALUR,
  - ➪ Une révision totale pour un plus juste équilibre et un développement harmonieux de notre commune,
  - ➪ Une adéquation avec le grenelle 2 pour la protection de l'environnement.
- le projet de la "Maison des Ados" sera complètement défini quant à son contenu et les travaux devraient débuter fin 2015 voire début 2016.
- le projet de création d'un espace nature au quartier du Content près des écoles, projet qui mêlera savamment un grand parc familial, un parcours de santé accessible à tous et une dimension culturelle et artistique, le tout utilisant des matériaux respectueux de notre environnement.
- le "pass'séniors", dont le nom reste à peaufiner, verra le jour. Il permettra à nos aînés d'avoir accès à des activités culturelles, sportives mais aussi de bien-être.
- le projet de maison Funéraire intercommunale devrait se dessiner si nous parvenons à un accord avec le Conseil Général propriétaire du foncier.
- les mobiliers urbains d'affichage et de signalétique de proximité seront changés pour des équipements neufs et redistribués sur le territoire.

2015 verra enfin la concrétisation de projets de logements qui nous tiennent à cœur et qui sont attendus par les Borméens :

- ❍ la réalisation de logements à caractère social en location et en accession à la propriété.

Ces deux ensembles seront situés au Clos Charlot et au Pin de Bormes sur l'emplacement de l'ancienne coopérative dont la destination initiale était un parking.

- ❍ d'autres habitations seront envisagées au quartier du Content vers Bormisports, avant la fin du mandat.

Les Borméens ont besoin de pouvoir se loger. C'était l'une de nos priorités !

Comme vous le voyez, malgré les restrictions budgétaires, l'année 2015, sera encore riche en réalisations, en projets, et porteuse d'espoir pour Bormes, les Borméennes et les Borméens.

Interview du maire, François Arizzi, réalisée en février 2015

VIE COMMUNALE à LA LOUPE

LES EMPRUNTS TOXIQUES

Qu'est-ce qu'un emprunt toxique ?

Un emprunt toxique est un emprunt qui présente une formule structurée qui ne permet de savoir au début du contrat quel sera le taux d'intérêt sur toute la durée du prêt.

Généralement, il existe une période de bonification pendant laquelle le taux d'intérêt est fixe. Puis après cette période initiale, le taux est variable. Ce taux varie suivant une formule qui s'appuie sur des éléments totalement extérieurs et liés à l'activité financière : les taux de change entre plusieurs monnaies, l'inflation, les taux d'intérêt…Ces emprunts sont classés en fonction de leur dangerosité et de la probabilité que le risque se réalise (charte GISSLER). Les emprunts structurés les plus risqués comprennent des formules d'indexation sur les taux de change entre les monnaies. Beaucoup de collectivités qui avaient des emprunts indexés sur le rapport entre l'€ et le franc suisse se retrouvent dans des situations financières intenables car des taux d'intérêts au début raisonnables, sont désormais de 25 ou 30 % ! Ce n'est pas le cas à Bormes…

Bormes les Mimosas fait partie des communes qui ont contracté l'un de ces "emprunts toxiques", est-il toujours en cours actuellement ?

En début de mandat il restait un emprunt dit "toxique" classé dans la catégorie la moins à risque (GISSLER 3E). Cet emprunt présentait un taux de 4,96% et pouvait varier si les taux d'intérêts à 30 ans devenaient inférieurs aux taux d'intérêts à 2 ans. Bien que le contexte économique ne prévoyait pas de risque à moyen terme, la municipalité a préféré sortir totalement du risque. La ville a donc renégocié ce prêt avec un nouveau taux à 3,94% et le refinancement de l'indemnité de rupture anticipée (cette dernière aurait dû être d'un million d'euros, après renégociation elle est de 385 000 euros).

Aujourd'hui, si l'on compte les 2 163 000 euros de prêt initial + les 385 000 euros d'indemnités de rupture anticipée, bien que le taux du prêt soit inférieur, la ville a une annuité un peu plus élevée sur ce prêt (environ 20 000 euros / an). Il est toutefois important de souligner que la ville avait un autre emprunt qui est arrivé à son terme, ce qui permet donc d'annoncer que non seulement Bormes les Mimosas n'a plus d'emprunt toxique, que son profil d'endettement est en baisse et que la ville a donc de nouveau une capacité d'emprunt qui pourra être utilisée en cas de besoin.

Les Borméens doivent-ils s'inquiéter pour l'avenir économique de la commune ?

Ce qui assombrit le plus l'avenir économique de la commune, ce ne sont pas les emprunts toxiques, puisqu'il n'y en a plus, mais bien le désengagement, voire l'abandon par l'État des collectivités territoriales qui a baissé ses dotations de 1,5 milliards en 2014 et de 11 milliards entre 2015 et 2017. Ce sont plusieurs millions d'euros en moins pour Bormes les Mimosas, qui subit une double voire triple peine, car il voit aussi ses dotations du conseil général et de la région baisser, elles aussi touchées par le désengagement de l'État. Sans compter sur les charges nouvelles qui viennent augmenter nos dépenses (mise en place des rythmes scolaires par exemple). Il va donc falloir faire preuve d'imagination et trouver des solutions innovantes afin d'éviter de faire supporter au seul contribuable la charge de l'abandon de l'État.

INFORMATION DE PHILIPPE CRIPPA,

Adjoint délégué à la sécurité

"Suite à des doléances formulées par des résidents de la commune de Bormes concernant la vitesse excessive de certains usagers de la route; la police municipale va organiser, dans tous les quartiers de la commune, une campagne de contrôle de vitesse. Pour cela des opérations, qui seront dans un premier temps préventives, seront effectuées ponctuellement à l'aide d'un radar. Le but étant d'abord de sensibiliser et d'appeler au sens des responsabilités de chacun car ne l'oublions pas la sécurité est l'affaire de tous".

DÉBROUSSAILLEMENT

L'ONF et l'APFM (Auxiliaire de Protection de la Forêt Méditerranéenne) effectuent des travaux de débroussaillement des abords de la piste DFCI de Vincenne reliant la route au hameau de Cabasson.

Cette piste en crête du massif qui surplombe le hameau de Cabasson, secteur tristement célèbre puisque plusieurs pompiers ont été victimes d'un incendie mortel le 21 juin 1990.

C'est afin de pouvoir lutter contre les incendies et pour éviter ce type de drame que la commune de Bormes les Mimosas, appuyée des services du département du Var et de l'Etat, prépare la défense contre les feux de forêt par l'intermédiaire des actions préventives telles que ce débroussaillement d'entretien des pistes DFCI.

Rappel pour les particuliers : il est important de, dès à présent, se préparer en vue de la saison estivale afin de se prémunir de l'aléa risque incendie de forêt. Les agents chargés de l'application du débroussaillement obligatoire contrôlent l'ensemble des zones concernées. Pour plus de renseignements, contacter le service technique et espaces verts de la commune au 04 94 05 34 50.

développement économique

zoom sur LES MARCHÉS PUBLICS

Avec la mise en place d'une délégation "Développement économique" confiée à Christiane Darnault, première adjointe au maire, la nouvelle municipalité souhaite s'inscrire dans une démarche d'aide et de conseils auprès des entreprises. Dans cette optique, un zoom sur "les marchés publics" est ici proposé afin de simplifier l'accès à ces marchés qui peuvent, parfois, impressionner.

Des principes égalitaires

La ville de Bormes les Mimosas, comme toute administration, se doit de respecter les grands principes de la commande publique pour l'ensemble de ses achats. À savoir :

- la liberté d'accès à la commande publique,
- l'égalité dans le traitement des candidats,
- la transparence des procédures

Commande publique, marchés publics quésako ?

⇨Une commande publique - ou un achat public - est l'ensemble des achats réalisés par les services publics.

⇨Un marché public est le contrat conclu à titre onéreux entre les acheteurs publics (collectivités, état,...) et les entreprises publiques ou privées (fournisseurs, prestataires de service...).

Deux types de procédures

Les procédures sont regroupées en deux grandes catégories.

❍ les procédures formalisées. Elles ont un seuil défini qui est, depuis le 1er janvier 2014, de :

- 207 000 € HT pour les fournitures, services et prestations intellectuelles
- 5 186 000 € HT pour les travaux

❍ les procédures adaptées qui permettent à l'acheteur public d'organiser ses consultations (modalités et publicités) en fonction des montants et de l'objet du marché.

Comment s'informer et répondre aux consultations ?

⇨Pour connaître les consultations en cours, il suffit de se rendre sur le site de la ville : www.ville-bormes.fr et d'aller dans l'onglet "marchés publics" pour accéder ensuite à la plateforme spécialisée. L'inscription est gratuite et permet de recevoir des alertes. Mode d'emploi :

⇢ cliquer sur www.marches-securises.fr

⇢ cliquer sur le bouton "soumissionnaires créer gratuitement votre espace privé" - Remplir le formulaire et valider en bas de page.

⇢ se rendre dans sa messagerie pour valider l'inscription et activer le compte

⇢ une fois le compte créé, aller dans "recherche de consultations" et entrer les mots-clefs (ex : maçonnerie). La recherche peut être affinée par département (83) ou commune (Bormes les Mimosas).

⇨Pour obtenir un dossier, quatre possibilités :

- le télécharger via la plateforme mentionnée ci-dessus
- en faire la demande par fax en mairie 04 94 05 34 61
- en faire la demande par mail à service.marches@ville-bormes.fr
- en faire la demande par courrier à mairie de Bormes les Mimosas, service de la commande publique, 1 place St-François, 83230 Bormes les Mimosas.

⇨Pour répondre, les prestataires peuvent :

- s'appuyer sur le réglement de consultation compris dans le dossier
- et utiliser un formulaire type (à télécharger sur le site du Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi).

Comment est choisi le titulaire ?

L'offre la mieux classée au regard des différents critères énoncés dans l'avis de consultation se voit attribuer la commande.

À noter !

La commune de Bormes les Mimosas est particulièrement bien notée en matière de paiement. En effet, le réglement s'effectue au maximum 30 jours après la réception de la facture conformément au code des marchés publics.

Liens et contacts utiles :

- Auprès du service de la commande publique en mairie de Bormes les Mimosas. Du lundi au vendredi, 04 94 05 34 68
- Légifrance : www.legifrance.gouv.fr
- Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi : www.economie.gouv

CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES

S'il est une certitude, c'est que les élus du "Conseil Municipal des Jeunes" de Bormes les Mimosas ont pris très à cœur l'engagement qui est le leur !
En seulement quelques semaines, ils ont totalement investi leur fonction, multipliant les réunions, les visites, accueillant leurs homologues d'autres communes, participant à l'une des séances du conseil municipal mais également en étant présents à de nombreux évènements de la vie locale : foire aux santons, mimosalia, accueil des nouveaux inscrits sur les listes électorales... Preuve également de leur dynamisme, la mise en place de leur premier projet : un stage de graff et de skate pendant la première semaine des vacances de février. Avis aux jeunes intéressés, il reste quelques places... *Infos 04 94 41 95 67.*

TARIFS de l'accueil de loisirs

Dans un souci d'équité, les tarifs et les tranches de quotient familial de l'accueil de loisirs des enfants ont été modifiés. Ainsi, le tarif maximum de 12€ concerne dorénavant les quotients familiaux supérieurs à 1500€ (au lieu de 1200€ auparavant).

Les familles sont invitées à se rapprocher de la CAF afin d'obtenir un quotient familial à jour pour permettre au service jeunesse de modifier leurs tarifs.

Grille tarifaire des vacances

Quotient Familial	Tarif / jour en €	3ème enfant
De 0 à 400 €	3.50 €	1.50 €
De 401 à 700 €	5.00 €	2.50 €
De 701 à 1000 €	7.00 €	3.50 €
De 1001 à 1 500 €	9.00 €	4.50 €
> 1 501 €	12.00 €	6.00 €

Grille tarifaire des mercredis

Quotient Familial	Tarif demi-journée en €
De 0 à 400 €	2.50 €
De 401 à 700 €	3.50 €
De 701 à 1000 €	5.50 €
De 1001 à 1 500 €	7.50 €
> 1 501 €	10.00 €

jeunesse et enfance à l'heure du dynamisme

L'ÉCOLE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Avec un nouveau maire "connecté", il était impossible pour la municipalité de laisser les enfants de la commune hors de l'univers des nouvelles technologies ! Quelques mois seulement après sa prise de fonction en tant qu'adjointe déléguée aux écoles, c'est avec beaucoup de plaisir que Magali Tropini a pu répondre à la demande du corps enseignant d'installer un vidéoprojecteur, un écran et un ordinateur portable dans chacune des salles de classe de l'école élémentaire Jean Moulin. Un investissement important pour la ville mais dont le bénéfice pour les jeunes élèves fait peu de doutes comme en témoigne le directeur M. Michel.

Au total, c'est donc un budget conséquent de plus de 14 000 euros (hors frais de cablage) répartis comme suit qui a été consacré à la modernisation de l'école :

13 videos Projecteurs pour 7 667.62 €

12 pc portables pour 4 737.60 €

12 écrans pour 1 733.33 €

"*Les enseignants et les élèves de l'école élémentaire Jean Moulin ont eu le plaisir de se voir doter, pour chaque classe, d'un vidéoprojecteur avec écran, ainsi que d'un ordinateur portable,*

explique Vincent Michel, directeur de l'école. *"C'est une entrée importante dans le numérique. En effet, chaque enseignant peut maintenant réaliser et illustrer ses cours de manière interactive grâce à des clés USB, ou encore avec des manuels numériques. Avoir ainsi accès à internet à tout moment".*

Pour les élèves, c'est un outil avec lequel ils se sont vite familiarisés : les documents sont affichés en grand et en couleur, ils peuvent agir directement dessus et en voir les effets. Même s'il faut encore un peu de temps pour que tout le monde maîtrise pleinement ce nouvel outil, les perspectives semblent très prometteuses".

ADOS : UN PROGRAMME VITAMINÉ !

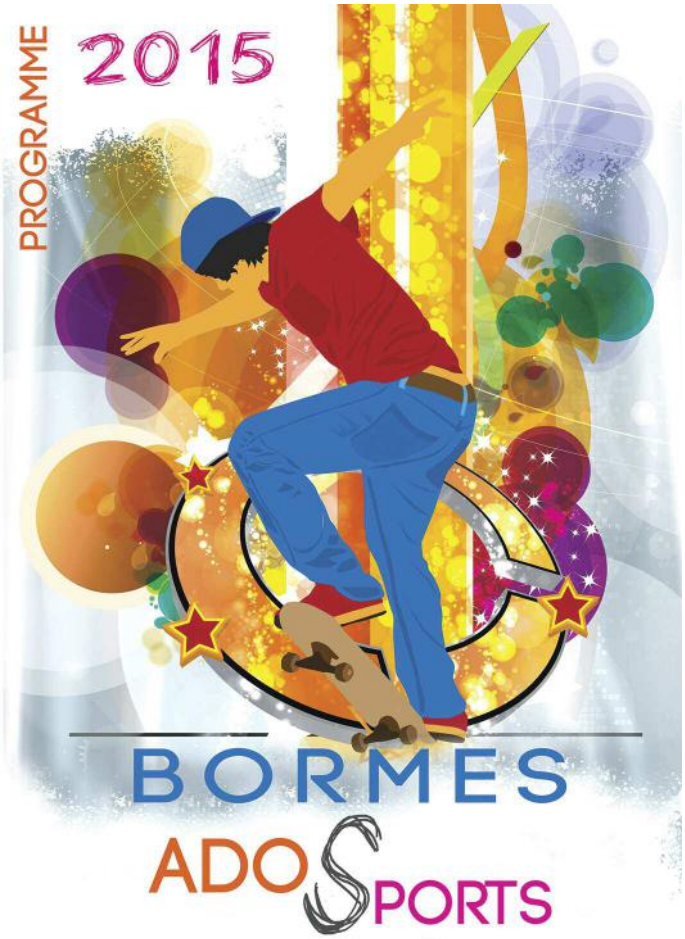

LISTES MINORITAIRES
paroles d'élus

Toujours avec Bormes 2000 - Nicole Pestre, Rania Mekerri, André Denis, Joël Benoit

UNE DISCRETION PRESQUE PARFAITE ....

Les Borméens ont découvert, dans la foulée des élections, la présence d'un nouvel intervenant, Directeur de Cabinet du Maire, chargé de la communication dans l'administration communale. Or ce Gérant de Société n'a jamais été officiellement présenté et nous pouvions nous poser la question de sa fonction exacte dans la nouvelle organisation.

La seule réponse obtenue de Madame la première adjointe fut : « C'est à vous de poser la question . ».

C'est ce que nous avons légitimement fait lors du dernier conseil municipal.

Monsieur le Maire nous a expliqué que ce recrutement avait été fait par appel d'offres selon la règle des marchés à procédure adaptée (MAPA). Tous les documents traçant cette démarche nous ont été transmis. Ils semblent témoigner de la régularité de l'appel d'offre. Il est cependant à noter qu'une commission " très restreinte " s'est réunie le 4 juin alors que la date limite d'envoi des offres était fixée au 3 juin. On sait très bien qu'un courrier recommandé envoyé le 3, donc dans les délais, peut arriver le 4 voire le 5 ou le 6... Pourquoi un tel empressement ?

Nous déplorons qu'il ait fallu une question de notre part pour que soit informée, non seulement l'opposition, mais aussi beaucoup de membres de la majorité ...

Ce marché - dont le coût hors taxes est de € 41 000 par an - a été conclu pour une durée d'un an renouvelable trois fois.

En cette période de restriction budgétaire il eût été du devoir de Monsieur le Maire de soumettre à l'avis du conseil municipal l'opportunité d'un tel engagement. Il pouvait le faire sans risque, nous ne sommes pas des opposants systématiques, et sa large majorité ne l'aurait pas empêché de renvoyer l'ascenseur à un acteur majeur de sa campagne.

NDLR : Bien que le texte de Bormes 2000 dépasse le nombre de caractères alloué, M. le directeur de la publication a accepté, à titre exceptionnel, de le publier dans son intégralité.

Bormes Demain - Claude Faedda et Christine Maupeu

Janvier noir. Touchée en plein cœur c'est une France unie qui se dresse contre l'intolérance en réponse aux attaques brutales et barbares dont Elle est victime.Une fois encore notre République a montré au monde que face à l'adversité elle ne baisse pas les bras, elle est Une, indivisible, et que les différences dont Elle est composée sont sa force. Ce 7 janvier 2015 nous sommes tous devenu CHARLIE faisons en sorte de le rester. Ce 23 janvier 2015 les Borméens et les Lavandourains ont eu la tristesse de perdre un ami. Janik était un homme gentil, dévoué, ayant un grand sens du Service Public, un amoureux des animaux. Il nous manquera longtemps. Tu nous manque déjà.

Suite au texte ci-contre, en accord avec les élus de la majorité et le prestataire de service mis en cause, j'ai décidé de faire cette mise au point.

Une transparence jamais mise en défaut

J'ai indiqué et acté, bien avant les élections, qu'afin d'aider à insuffler une nouvelle dynamique à la commune, j'aurais recours aux services d'un directeur de cabinet, à l'image de toutes les communes alentours de même taille que la nôtre (le Pradet, Carqueiranne, la Londe, le Lavandou, Cavalaire, St. Tropez, Grimaud, Ste Maxime…).

Sur le type de contrat choisi, la rémunération n'est pas un salaire mais le paiement d'une prestation à une entreprise. Cela coûte à la commune moins de la moitié de ce qu'aurait coûté un directeur de cabinet salarié à temps plein.

L'équipe "Ensemble pour Bormes", mais aussi les chefs de services, contrairement à ce qui est affirmé, ont été parfaitement informés du contenu des missions. La transparence sur ce dossier a été complète.

M. Benoit confond, limite d'envoi des offres, terme qui n'existe pas en la matière, et date de réception de l'offre, qui était fixée au 3 juin. Toute offre (même envoyée plusieurs jours avant), arrivée au-delà du jour et de l'heure fixés, est obligatoirement non recevable. Cette méconnaissance de la loi guide M. Benoit vers une analyse erronée quant à un empressement qui n'existe pas.

De plus, élu le 23 mars, le prestataire a été choisi le 4 juin, plus de deux mois après… Permettez-moi de parler d'empressement … peu empressé.

La commission, qualifiée par M. Benoit de "très restreinte", est, elle aussi, conforme au guide interne des procédures mis en place par mon prédécesseur.

Je rappelle que le choix du directeur de cabinet du maire repose sur une notion de confiance et incombe principalement... au maire. Encore une méconnaissance de la loi de la part de M. Benoit qui a, ici, dépassé le stade de l'ignorance pour atteindre celui de l'incompétence.

Enfin, permettez-moi de suggérer aux Borméens de réfléchir à sa façon d'envisager son rôle de conseiller municipal d'opposition.

Le conseil du 21 janvier proposait le débat d'orientation budgétaire. C'est le moment où chaque équipe communique les orientations qu'elle souhaite pour Bormes. C'est un moment de débat d'idées qui permet de faire partager sa vision de la commune. Et bien là, rien !

Je lui ai donné la parole, aucun commentaire sur mes propositions, aucune suggestion de sa part pour Bormes. Seul lui a importé de tenter de discréditer celui qu'il a qualifié d'acteur majeur de ma campagne. Il oublie simplement que les acteurs majeurs de la dernière élection ont été les Borméens qui, en masse, ont rejeté l'équipe à laquelle il appartenait, car ils ont bien compris, ce que son attitude confirme, qu'elle était sans idée et sans projet.

La campagne électorale est terminée depuis 10 mois. Dès mon élection, j'ai tourné la page en voulant l'unité des Borméens, sans jamais dénigrer le passé. Il serait temps que M. Benoit et ses amis en fassent de même.

François Arizzi, maire de Bormes les Mimosas

Regard SUR l'urbanisme

Quel va être l'impact, sur la commune, de la loi ALUR entraînant, entre autre, la disparition des COS et des règlements d'urbanisme propre aux lotissements ?

La commune a engagé une modification du PLU par délibération du conseil municipal en date du 5 novembre 2014 qui va permettre de faire évoluer le document d'urbanisme existant.

En effet, la promulgation de la loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové du 24 mars 2014, s'est traduite, entre autre, par la suppression des COS et des superficies minimales de terrain, ainsi que la caducité des règles des lotissements de plus de 10 ans.

Les objectifs de la loi ALUR étant de densifier en zones urbaines pour accroître l'offre de logements et de lutter contre l'étalement urbain en zones agricoles et naturelles.

Pour autant, la municipalité de Bormes les Mimosas, conformément à ses engagements souhaite mêler développement harmonieux et préservation du cadre de vie.

Il n'est pas question de voir se développer n'importe quel projet qui pourrait nuire à la beauté de notre commune.

Par quels moyens et de quelle manière cette modification de PLU va pouvoir limiter l'impact de la loi ALUR et que va-t-elle contenir d'autre ?

La modification du PLU va permettre d'adapter les plans de zonage en fonction de la densité urbaine existante et de modifier les différents articles du règlement en zones urbaines.

Il s'agira de définir une emprise au sol du bâti spécifique à chaque zone, de déterminer une hauteur de construction, tout en conservant les limites des prospects, et d'instaurer un coefficient de surface d'espace vert afin d'être en adéquation avec les objectifs municipaux, à savoir une urbanisation modérée et maitrisée de la commune.

Concernant les lotissements qui avaient maintenu leurs propres réglementations, celles-ci seront reprises dans les treize articles du règlement modifié du PLU.

Depuis que le PLU a été validé par la cour administrative d'appel, quelles sont les incidences en terme d'infrastructures pour la commune ?

Effectivement, la commune devra réaliser bon nombre d'infrastructures. Il ne s'agira pas seulement d'accorder ou de refuser des permis de construire. Il faudra réaliser des bassins de rétention là où c'est nécessaire et pour cela nous devrons maîtriser et acquérir le foncier. Nous devrons réaliser les travaux de voiries, nous devrons créer des routes, des pistes cyclables… Tout cela a un coût, tout cela demande des délais et des études. Afin d'avoir une démarche cohérente, nous aurons l'obligation d'organiser une programmation dans le temps.

Quels seront les grands axes de la révision du PLU ?

Le PLU a été initié par délibération du conseil municipal en date du 5 novembre 2014 afin d'être conforme aux dispositions du Grenelle II correspondant à la loi Engagement National pour l'Environnement (ENE).

Les grands axes de la révision sont :

- encadrer la capacité d'accueil du futur PLU pour répondre à un objectif de croissance mesurée en adéquation avec les équipements de superstructures et d'infrastructures de la commune,
- diversifier et rééquilibrer le parc de logements au profit des actifs borméens qui n'ont plus les moyens de se loger sur la commune,
- privilégier la nouvelle offre de logements en confortement des centralités existantes,
- préserver et diversifier les activités touristiques et l'offre d'hébergement,
- favoriser l'implantation d'activités non soumises à la saisonnalité touristique,
- améliorer le fonctionnement urbain par le développement des liaisons inter quartiers et la réalisation de pistes cyclables
- préserver et valoriser la biodiversité par le respect des grands espaces naturels
- réduire la vulnérabilité de la commune face aux risques inondations et d'incendies
- affirmer l'identité de la commune en préservant et valorisant le paysage et le patrimoine bâti
- pérenniser et développer l'activité agricole par la préservation des terres les plus appropriées.

Dans quels délais ces deux documents vont-ils voir le jour ?

La modification n°1 du PLU devrait être approuvée avant décembre 2015. La révision du PLU, quant à elle, sera opposable au plus tard au 1er janvier 2017

Une demande de la population revient souvent : quand le PLU sera-t-il mis en ligne sur le site internet ?

Le PLU approuvé le 28 mars 2011 devrait être mis en ligne avant l'été 2015.

Pour conclure, où en sont les projets de programmes sociaux devant être mis en oeuvre sur les terrains communaux ? Qui pourra en bénéficier ?

Une consultation a été menée fin 2014 avec les différents bailleurs sociaux du département concernant des terrains communaux de la gare et du clos Charlot. Elle doit se finaliser au premier trimestre 2015. Ces programmes comporteront des lots en locations et d'autres en accession à la propriété.

le l'œil dans RETROVISEUR

Moment particulier, à nul autre pareil dans l'année, les fêtes de fin d'année ont apporté leur lot de douceur, de cadeaux et de jolis souvenirs pour les petits comme pour les grands. Des petits bouts de la crèche jusqu'aux aînés de la commune, le Père Noël n'aura oublié personne dans sa tournée…

CONFÉRENCES D'HIVER

Pour la première édition des « Conférences d'hiver » à la salle des fêtes, c'est un public attentif qui s'est déplacé lors des quatre rendez-vous organisés par Catherine Casellato, adjointe à la culture.

Une programmation ambitieuse mêlant géologie, histoire et biographie, animée par Claude Crousse et Philippe Jussiaux. Une première année prometteuse pour les prochains rendez-vous !

SOUVENIRS DU LUBÉRON

En présence du maire, François Arizzi, le docteur Isabelle Canonne, adjointe au CCAS et son équipe, ont invité les Borméens à une projection des photos souvenirs réalisées lors du séjour dans le Lubéron. Une façon de prolonger le plaisir partagé lors de cette "Petite Parenthèse" mais aussi de donner envie à de nouveaux "voyageurs" de prendre part aux prochains départs qui seront organisés au printemps avec un séjour à destination des familles et un autre pour les aînés de la commune.

Pour plus d'informations 04 94 01 58 69.

EVENEMENTS en IMAGES

mimosalia

noël

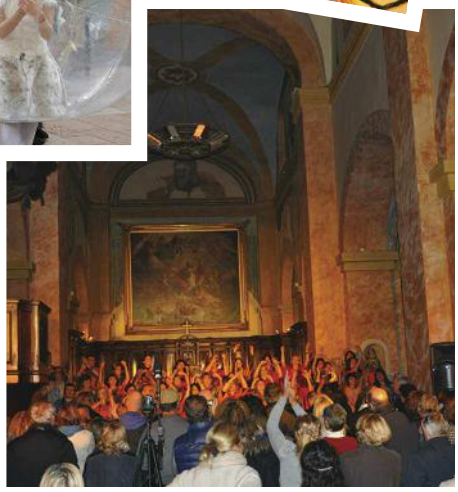

A VENIR… Agenda…

Quelques dates à noter dans les semaines à venir. Bien d'autres rendez-vous sont proposés, notamment par les associations, retrouvez l'ensemble des informations sur le www.ville-bormes.fr rubrique "agenda" ou sur le facebook de la ville "Bormes les Mimosas ville - officiel"

Vide Grenier
dimanche 8 mars - 8h à 18h - la Favière

Soirée Cabaret Mimosas Danse
samedi 14 mars - 20h - salle des fêtes

Elections départementales
dimanche 22 et 29 mars

Bal masqué Yakadanser
mercredi 25 mars - 14h30 - salle des fêtes

Journées Européennes des métiers d'arts
du vendredi 27 au dimanche 29 mars - village

Repas Dansant Flash Dance
samedi 11 avril - Salle des Fêtes

Passage de "la Grandfondo"
dimanche 12 avril - cyclosportive

Bal Ding, Dang, Dong - Yakadanser
mercredi 15 avril - 14h30 - salle des fêtes

Critérium départemental d'Optimist
mercredi 15 avril - Port de Bormes

Tournoi du Mimosa
du 16 avril au 3 mai - Tennis Club

Soirée dansante Mimosas Danse
samedi 18 avril - 20h30 - salle des Fêtes

Salon des Antiquaires
samedi 18 et dimanche 19 avril - village

Vide Grenier
dimanche 26 avril - 8h à 18h - la Favière

Cérémonie patriotique
dimanche 26 avril - 11h30 - monument mairie

RÉUNIONS DE QUARTIERS
des élus à l'écoute

Véritable engagement de campagne, les réunions de quartiers permettront aux élus d'aller à la rencontre des résidents en apportant éclairage, précision mais aussi et surtout écoute aux administrés. Après une première réunion en janvier à Cabasson, les dates des autres réunions sont fixées :

- ➪Jeudi 5 mars : **le village** à la maison des associations - 18h
- ➪Vendredi 13 mars : **quartiers Maudroume Verrerie** à la ferme des Janets - 18h
- ➪Jeudi 2 avril : **le Pin de Bormes - la Vieille** à Bormisport - 18h
- ➪Jeudi 16 avril : **la Favière** à la salle Ferrero - 18h
- ➪jeudi 23 avril : **la Plaine - le Batailler** à Bormisport - 18h

ENTRE RENOUVEAU & continuité

Avec une nouvelle équipe et une nouvelle présidente, Jocelyne Aubriot, le comité d'organisation a souhaité poursuivre dans la tradition tout en insufflant un nouveau dynamisme à cette 77ème édition du Corso : une affiche moderne, un programme faisant la part belle aux associations locales et des petites surprises attendent les visiteurs. Mais plus encore, ce qui a primé pour réaliser cette première édition du nouveau comité, c'est l'esprit de convivialité. "*Chouchouter les constructeurs. Ce sont eux qui font la réussite du Corso. Ils se démènent pendant des mois pour que la fête soit belle. Nous devons tout mettre en œuvre pour les soutenir et les remercier*", confie Jocelyne Aubriot.

Rendez-vous est donc fixé le week-end du 21 et 22 février, pour ce Corso "nouvelle génération". Dès le samedi des animations seront proposées au Pin, à la Favière et au village avec, en point d'orgue, la soirée organisée dans la salle Ferrero (centre nautique) à la Favière. Les Borméens et les visiteurs sont attendus dès 18h pour assister au concert gratuit de Franck Garguilo, un ténor-crooner à la voix envoûtante.

Le dimanche, à partir de 10h, les rues du village s'animeront avant le coup d'envoi du défilé à 14h30. Là, sous le regard émerveillé des petits comme des grands, un mini-char, huit chars moyens et deux grands chars offriront un véritable festival de couleurs et de bonne humeur.

Plus d'infos et de détails sur le site du corso : www.corso-fleuri-bormes.fr

Billlets d'entrée en vente à l'office de tourisme ou sur place le dimanche 22 février